



Conseil économique et social

Distr. générale
14 mars 2023
Français
Original : anglais

Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement

17-20 avril 2023

**Suivi et examen des résultats du financement
du développement et des moyens de réaliser le Programme
de développement durable à l'horizon 2030**

Financement du développement durable

Note du Secrétaire général

Résumé

La présente note, dans laquelle sont exposées les principales conclusions formulées par le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement dans son rapport sur le financement du développement durable pour 2023, dresse un bilan des progrès accomplis dans l'exécution des décisions touchant au financement du développement. Dans son rapport, le Groupe de réflexion s'appuie sur les données recueillies par plus de 60 de ses membres ainsi que sur leurs savoirs spécialisés et leurs analyses. Il examine la situation économique mondiale, ses conséquences pour le développement et les transformations industrielles durables ainsi que les progrès réalisés dans les sept domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et les problèmes de données associés.



I. Vue d'ensemble et principaux messages

1. En mars 2021, le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement a mis en garde contre le risque de voir les écarts se creuser au niveau mondial et de perdre ainsi une décennie en matière de développement. En 2022, ce risque s'était matérialisé, la fracture financière grandissante contribuant à accentuer les inégalités de développement. Ces douze derniers mois, les fortes hausses des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que le resserrement rapide des conditions financières ont encore exacerbé les difficultés de nombreux pays, aggravant la faim et la pauvreté et inversant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les perspectives macroéconomiques mondiales restent très incertaines et particulièrement sombres pour de nombreux pays parmi les plus pauvres et les plus vulnérables, confrontés à des charges au titre du service de la dette de plus en plus lourdes et à de strictes contraintes budgétaires. Dans le contexte macroéconomique mondial extrêmement difficile que nous connaissons aujourd'hui, il est de moins en moins probable que des financements suffisants seront disponibles pour soutenir le développement durable.

2. Si rien n'est fait, la fracture financière se traduira par une fracture pérenne en matière de développement durable. Alors que les besoins de ressources financières pour la réalisation des objectifs de développement durable augmentent, le financement du développement marque le pas. Les pays vulnérables, dont de nombreux pays les moins avancés, pays africains et petits États insulaires en développement, ont toujours besoin d'une aide internationale immédiate et plus soutenue. Dans le même temps, les faibles niveaux d'investissement, en particulier dans de nombreux pays en développement, creusent le fossé du développement. Retarder les investissements dans les transformations durables rendrait le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs climatiques impossibles à atteindre et, à terme, exacerberait les problèmes de financement.

3. Toutes les parties prenantes doivent garder une vision à long terme, tout en s'attaquant aux crises à court terme. Les actions à court terme ont une incidence sur le développement à long terme. Les crises multiples peuvent raccourcir les horizons temporels de la prise de décisions par les responsables, les investisseurs, les entreprises et les particuliers. Pourtant, ces crises soulignent une fois de plus la nécessité d'une optique à long terme pour contribuer à un développement résilient, durable et inclusif. Des investissements durables et productifs peuvent transformer les économies, favoriser leur diversification et renforcer la résistance aux chocs, y compris les chocs inflationnistes du côté de l'offre. Comme indiqué lors du forum sur le suivi du financement du développement de 2022, ces investissements permettent également aux pays de mobiliser des ressources au fil du temps et d'améliorer le service de la dette. C'est pourquoi, dans son rapport de 2023, le Groupe de réflexion s'est surtout intéressé aux transformations durables, notamment en prônant une feuille de route pour les gouvernements ainsi que des changements dans le mode de fonctionnement du monde de la finance.

4. Des actions internationales et nationales sont nécessaires pour accroître le financement des objectifs de développement durable. Les cadres d'action nationaux et mondiaux définissent les incitations, ont une incidence sur les risques et influent sur les besoins et les flux de financement. Les récents chocs mondiaux ont exercé une pression énorme sur les institutions et la gouvernance mondiales. Le renforcement des cadres d'action mondiaux concernés est essentiel pour permettre des progrès en matière de financement. Mais, à elles seules, les réformes du système international ne permettront pas de parvenir à un développement durable. Les pays doivent tracer leur propre voie pour atteindre les objectifs, comme le confirment le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la Conférence des Nations Unies sur le financement du

développement et le partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, en soulignant que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement, alors que la communauté internationale se doit de lui assurer des conditions internationales favorables et lui fournir l'appui nécessaire.

5. Les chocs mondiaux en série et les crises qui se chevauchent ont accru le risque d'une nouvelle fragmentation géoéconomique et ont accru l'urgence des réformes. Mais ils ont aussi contribué à dynamiser les réformes et conduit à des appels en faveur d'un changement institutionnel rapide. Dans son rapport de 2023 sur le financement du développement durable, le Groupe de réflexion interinstitutions présente ses recommandations pour tirer parti de cette conjoncture et entreprendre des efforts concertés pour financer la réalisation des objectifs de développement durable dans les délais impartis. Trois messages principaux ont émergé de l'analyse du Groupe et ont constitué la base des recommandations liées à tous les domaines du Programme d'action d'Addis-Abeba. Ils sont résumés ci-dessous.

6. Premièrement, la coopération au développement et l'investissement dans les objectifs de développement durable doivent s'intensifier immédiatement afin de stimuler les sources de la coopération internationale au développement. La coopération internationale au développement est plus sollicitée que jamais. Les pays vulnérables exposés aux conséquences de l'évolution du climat et surendettés ont besoin de plus de ressources à des conditions de faveur. L'aide humanitaire et l'aide au développement sont indispensables pour enrayer les crises alimentaires qui s'aggravent. Le financement de la lutte contre les changements climatiques est insuffisant face à l'incidence de plus en plus marquée de ces changements. Les apporteurs d'aide publique au développement (APD) doivent respecter leurs engagements et toutes les sources de la coopération au développement doivent connaître une montée en puissance. Il y a lieu également d'apporter un appui rapide et adéquat aux pays en situation de surendettement, l'objectif ultime étant de réduire l'encours de la dette et d'assurer un allègement à long terme.

7. Des efforts concertés sont nécessaires pour accroître les investissements dans les objectifs de développement durable et l'action climatique. Les investissements publics et privés restent faibles par rapport aux niveaux historiques, en particulier dans la plupart des pays en développement. Leur augmentation significative dans la transition énergétique est une évolution positive, mais ne concerne toujours que les pays développés et la Chine. Cette pénurie de financement a motivé l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un plan de relance des objectifs de développement durable afin d'accroître sensiblement les financements à long terme abordables dans des domaines tels que les infrastructures, l'éducation, la protection sociale et la transformation structurelle durable.

8. Deuxièmement, l'architecture financière internationale doit être améliorée, dans le cadre des efforts faits par les pays pour remodeler les organisations, les normes, les règles et les cadres au niveau international. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait ressortir l'urgence d'une revitalisation de l'architecture institutionnelle pour qu'elle soit à la hauteur des ambitions du Programme 2030. Des discussions sur les réformes de l'architecture internationale sont en cours dans l'ensemble du système international, y compris dans les groupes informels de pays, tels que le Groupe des Vingt, le Groupe des Sept et l'Initiative de Bridgetown. Ces réformes figurent à l'ordre du jour des conseils d'administration de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), des organes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres instances. À l'ONU, elles font partie des discussions engagées au titre de Notre Programme commun et du processus d'examen du financement du développement. Ces efforts de refonte des institutions et des normes de l'architecture financière et les questions

connexes couvrent l'ensemble des domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba et visent notamment à :

- a) Établir des normes de durabilité internationalement reconnues pour les investissements privés et les activités des entreprises (chap. III.B) ;
- b) Faire évoluer le champ d'action et la mission du système des banques de développement (chap. III.C) ;
- c) Mettre en place un fonds pour les pertes et les préjudices liés aux changements climatiques, après des décennies de discussion (chap. III.C) ;
- d) Améliorer d'urgence les mécanismes permettant de remédier aux problèmes d'endettement, notamment le Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette et les titres de dette souveraine indexés, entre autres, (chap. III.E) ;
- e) Intensifier et accélérer la distribution de l'allocation la plus élevée dans l'histoire de droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays qui en ont besoin, notamment par l'intermédiaire des fonds du FMI et des banques de développement (chap. III.F) ;
- f) Réécrire les normes fiscales internationales, en particulier les règles d'imposition des entreprises numérisées et mondialisées et des actifs numériques (chap. III.A) ;
- g) Amplifier le dialogue multilatéral sur les règles et accords multilatéraux applicables en matière d'investissement, de commerce (chap. III.D) et de technologie (chap. III.G) afin de garantir des conditions de concurrence équitables, de prendre en compte les intérêts nationaux et de réduire les retombées négatives des politiques nationales.

9. Ces efforts pourraient déboucher sur une architecture internationale plus cohérente et plus efficace. Les débats sur la réforme institutionnelle et les processus correspondants sont toujours en cours. Une fois achevés, ils devraient permettre de combler certaines lacunes de l'architecture internationale, de mieux l'adapter aux besoins du XXI^e siècle et d'accroître le financement des objectifs de développement durable et de l'action en faveur du climat. Toutefois, s'ils restent ponctuels et partiels et ne prennent pas pleinement en compte les objectifs de développement durable, l'architecture restera fragmentée et ne sera pas adaptée à la réalisation du développement durable. Le processus d'examen du financement du développement de l'ONU offre l'occasion de réunir ces différents éléments. Le prochain forum du Conseil économique et social sur le financement du développement sera suivi par le Sommet sur les objectifs de développement durable et le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement en 2023 ainsi que par le Sommet de l'avenir en septembre et le sommet biennal en septembre 2024. Pour tirer le meilleur parti de ces rencontres, les débats devraient s'inspirer les uns des autres pour ne former qu'un tout, l'objectif étant d'assurer la cohérence des réformes et de les aligner pleinement sur les objectifs de développement durable et l'action climatique.

10. Troisièmement, des mesures sont requises au niveau national pour accélérer les transformations industrielles durables. Les réformes de l'architecture internationale et une impulsion mondiale en faveur de l'investissement doivent être accompagnées et soutenues par des actions nationales concertées. Le plan de relance des objectifs de développement durable ne réussira pas si les politiques nationales ne redynamisent pas l'investissement dans les objectifs au niveau national.

11. Les pays doivent renforcer leurs approches stratégiques, notamment par le biais d'une nouvelle génération de politiques industrielles durables et de cadres de financement intégrés. L'industrialisation et la transformation structurelle sont depuis

toujours des moteurs de la croissance, de la création d'emplois et du progrès technologique. Le renouveau actuel des politiques industrielles – en réponse non seulement à la crise climatique et à la pandémie de COVID-19, mais aussi à des préoccupations géostratégiques – offre l'occasion aux pays de procéder à des transformations industrielles durables, à savoir mettre en place les capacités productives nationales requises pour réaliser des transitions vers des activités à faibles émissions de carbone, créer des emplois décents et assurer l'égalité des genres en même temps que la productivité et la croissance économique. Au niveau national, cet objectif appelle :

a) Une stratégie durable et cohérente en matière de politique industrielle, alignée sur la vision globale du pays. Les politiques industrielles durables devraient être étroitement liées aux stratégies nationales de développement, qui peuvent être étayées par des cadres de financement nationaux intégrés. Elles devraient être adaptées au contexte et tenir compte des contraintes et de la structure institutionnelle d'un pays. Une planification et un financement, s'appuyant sur des cadres de financement nationaux intégrés, sont essentiels pour que les pays soient en mesure de tirer parti d'un système mondial réorganisé et mieux préparé à apporter un soutien ;

b) Un secteur des entreprises nationales dynamique. Un environnement des entreprises porteur ne suffit plus ; les pays doivent faire en sorte que cet environnement soit également durable, ce qui implique des investissements dans les infrastructures, la stabilité macroéconomique, la réduction des contraintes de crédit, la promotion de comportements durables (par exemple, au moyen de l'établissement de prix du carbone) et des politiques ciblées pour soutenir les entreprises et remédier aux contraintes d'investissement ;

c) Une boîte à outils plus diversifiée. Parce que les transformations industrielles durables doivent être orientées vers les objectifs de développement durable, elles nécessitent une boîte à outils plus diversifiée pour concevoir et harmoniser les incitations à l'investissement dans le développement durable ;

d) La fourniture d'un appui aux groupes vulnérables qui risquent de perdre des possibilités économiques lors des transitions. L'importance des systèmes de protection sociale universels, du ciblage de l'aide, de la formation et des initiatives connexes et de l'octroi d'un rang élevé de priorité aux zones rurales où vivent de nombreux pauvres ne saurait être trop soulignée dans ce contexte.

12. Parmi les actions à mener dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba pour investir dans des transformations industrielles durables, on peut citer les suivantes :

a) Créer des possibilités d'investissement, par exemple dans des activités essentielles à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ;

b) Adopter des mesures réglementaires pour soutenir la mise au point de technologies ;

c) Aligner les systèmes budgétaires et les régimes fiscaux sur les objectifs de transformation industrielle durable, tout en augmentant les recettes pour financer les investissements publics ;

d) Associer des instruments du côté de l'offre, tels que des incitations à l'investissement, avec des achats publics stratégiques du côté de la demande, et fixer des normes technologiques appropriées pour encourager le développement des entreprises nationales, l'innovation durable et, en fin de compte, la compétitivité ;

e) Faire appel aux banques publiques de développement et à d'autres fonds publics pour soutenir la recherche-développement de base, l'innovation à un stade précoce et l'investissement plus large dans les objectifs de développement durable ;

f) Appliquer des mesures réglementaires et autres pour faire en sorte que le secteur financier privé contribue à des financements à long terme et réponde aux besoins en matière de développement durable.

13. De nombreux pays en développement auront besoin d'une aide au renforcement des capacités et d'un appui financier. La communauté internationale peut soutenir les efforts faits par les pays en apportant une aide spécifique aux projets, par exemple au moyen d'instruments de financement mixtes alignés sur les priorités nationales, et en facilitant le renforcement des capacités.

14. Le monde est à la croisée des chemins. Le risque est celui d'une plus grande fragmentation géoéconomique et d'une érosion du multilatéralisme et de l'ordre fondé sur des règles, les pays les plus vulnérables et les moins puissants étant les plus touchés. L'occasion se présente de réformer et de renforcer le multilatéralisme grâce à une architecture financière internationale qui permette d'atteindre les objectifs mondiaux ambitieux fixés en 2015 ainsi qu'à des initiatives nationales visant à investir dans des transformations durables.

15. Alors que de nombreux processus de réforme systémique sont en cours, la communauté internationale doit tenir la promesse du Programme d'action d'Addis-Abeba de créer un système commercial, monétaire et financier mondial cohérent, dont les différentes parties se soutiennent mutuellement, tout en actualisant ses engagements pour tenir compte de l'évolution du monde. Le présent rapport met en évidence les nombreuses mesures que les décideurs peuvent prendre pour construire un monde durable et juste.

II. La situation économique mondiale et ses conséquences pour le développement durable

16. Les perspectives économiques mondiales restent fragiles dans un environnement très difficile. Bien que certains des nuages qui menacent l'économie mondiale soient sans doute en train de se dissiper, les perspectives de base restent très incertaines. Les membres du Groupe de réflexion tablent sur un ralentissement de la croissance mondiale en 2023. Parmi les risques figurent une inflation plus persistante que prévu entraînant une spirale salaires-prix, un resserrement brutal et désordonné des conditions financières mondiales et une nouvelle escalade des tensions géopolitiques.

17. L'inflation devrait avoir atteint son niveau le plus haut, mais la politique monétaire restera stricte dans la plupart des pays. La modération des prix mondiaux des produits de base et la réouverture de la Chine devraient atténuer les pressions sur les prix mondiaux à l'avenir. Toutefois, l'inflation globale devrait rester élevée dans de nombreux pays, ce qui alimente les craintes d'une perte d'ancrage des anticipations inflationnistes. Dans ce contexte, il est probable que les banques centrales maintiendront des politiques monétaires restrictives.

18. Les pays sont confrontés à des arbitrages difficiles en matière de politique monétaire et budgétaire. Le niveau élevé de l'inflation a incité les banques centrales du monde entier à se lancer dans un resserrement monétaire agressif, alors même que le relèvement après la pandémie de COVID-19 n'était pas achevé. Le resserrement rapide des conditions financières mondiales a également alimenté les inquiétudes concernant la viabilité de la dette dans plusieurs pays en développement. Les coûts

d'emprunt élevés seront particulièrement préjudiciables aux pays dont le service de la dette est déjà lourd et dont la dette est libellée en devises étrangères. Les finances publiques des pays fortement tributaires des importations de produits de base ont été particulièrement mises à l'épreuve par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. L'intensification des pressions en matière d'assainissement budgétaire risque d'entraîner des retards ou des coupes importantes dans les investissements en faveur du développement durable, y compris dans l'action climatique. En outre, les restrictions budgétaires se traduisent souvent par des réductions des dépenses sociales, ce qui touche de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

19. Les perspectives d'investissement dans la plupart des pays en développement restent peu dynamiques, ce qui accroît le risque de séquelles plus profondes et plus durables. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, de nombreuses économies développées ont annoncé d'importantes mesures budgétaires, dont des hausses de l'investissement public, afin de soutenir leur reprise économique. En revanche, les pays en développement ont été soumis à des contraintes plus importantes, de nombreux pays parmi les plus pauvres n'ayant pas eu d'autre choix que de réduire leurs dépenses dans des domaines tels que les infrastructures et l'éducation. Pour les pays en développement, une période prolongée de faiblesse de l'investissement exacerbe les écarts d'investissement déjà importants en matière de climat et d'objectifs de développement durable.

III. Que faut-il faire dans ces conditions ? Financer une transformation industrielle durable

20. L'augmentation des investissements aux fins d'une transformation industrielle durable pourrait être indispensable au sauvetage des objectifs de développement durable. L'industrialisation et la transformation structurelle ont toujours été des moteurs de la croissance économique et de la productivité, de la création d'emplois et du progrès technologique et ont jeté les bases de la réduction de la pauvreté et d'une mobilisation soutenue des ressources nationales. Dans la plupart des pays, un secteur privé national performant engagé dans des activités dynamiques contribue de façon déterminante à la poursuite du progrès et du développement. Le bilan des efforts déployés par les pays pour stimuler les transformations industrielles est partagé, notamment en ce qui concerne l'impact sur l'équité, l'environnement et le développement durable au sens large. De nombreux enseignements peuvent être tirés des échecs comme des réussites.

21. Face à une série de chocs et de crises majeurs, l'état des capacités de production nationales est redevenu une préoccupation centrale des décideurs partout dans le monde. La grande récession de 2007 et 2008, la crise climatique actuelle, la pandémie de COVID-19 et, plus récemment, les retombées de la guerre en Ukraine sont autant d'éléments qui ont contribué à relancer les politiques industrielles. Les pays ont pris des mesures pour soutenir les transitions vers des activités à faibles émissions de carbone, créer des emplois décents, promouvoir la numérisation et renforcer la résilience face aux chocs économiques et non économiques. Le nombre de mesures de politique industrielle a plus que doublé entre 2009 et 2019, cette augmentation touchant pour l'essentiel les pays développés.

22. La relance des politiques industrielles offre l'occasion de réaliser des transformations industrielles durables. Les objectifs de développement durable impriment aux efforts actuels de transformation industrielle l'orientation souhaitée, à savoir que la croissance économique doit désormais être soutenue dans le temps, être inclusive, créer des emplois décents, être durable sur le plan environnemental et

contribuer à une décarbonisation rapide. Une nouvelle génération de politiques industrielles durables doit refléter ces priorités de développement.

23. Les transformations industrielles durables requièrent des investissements publics et privés plus importants, coordonnés et ciblés. Elles nécessitent des investissements du secteur privé dans l'innovation, la transition énergétique et d'autres domaines ainsi qu'un accès abordable à des ressources pour financer ces investissements. Elles nécessitent également des investissements publics dans les infrastructures durables, le capital humain et d'autres biens publics pour surmonter les goulets d'étranglement du côté de l'offre et faciliter les investissements privés, ainsi qu'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour maintenir ces investissements. Ces transformations étant « directionnelles », elles appellent également une boîte à outils plus diversifiée pour concevoir et harmoniser les incitations à l'investissement durable : a) direction et coordination par les pouvoirs publics pour créer des possibilités d'investissement, par exemple dans des secteurs essentiels à la transition vers des activités à faibles émissions de carbone ; b) mesures réglementaires ou liées à la demande pour soutenir la mise au point et l'adoption de technologies souhaitables ; c) alignement des systèmes fiscaux et budgétaires et de tous les autres cadres d'action concernés sur les objectifs de développement durable.

24. Des politiques industrielles et financières durables, tant au niveau national qu'au niveau international, sont essentielles pour faciliter ces transformations. Les options politiques pertinentes, eu égard en particulier aux politiques de financement qui sont pertinentes pour les domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba, sont les suivantes :

a) Les pays devraient s'approprier le processus de formulation de la politique industrielle et les parties prenantes (par exemple, les entreprises privées, les syndicats et la société civile) devraient être impliquées dans des processus de consultation et de prise de décision ouverts à tous. Les transformations industrielles durables dépendent de l'adhésion et des actions coordonnées de nombreuses parties prenantes ;

b) Les décideurs devraient élaborer une stratégie cohérente pour la mise en œuvre de politiques industrielles durables, alignées sur la vision globale du pays. Les politiques industrielles durables devraient être étroitement liées aux stratégies et plans nationaux de développement durable, qui peuvent être étayés par des cadres de financement nationaux intégrés. Elles devraient être adaptées au contexte et répondre aux principales contraintes et aux cadres institutionnels du pays ;

c) Les pays devraient soutenir les groupes vulnérables qui risquent de perdre des occasions économiques lors des transformations industrielles, ce qui souligne l'importance des systèmes de protection sociale universels ;

d) Pour réduire le coût du capital pour les entreprises, les pays devraient continuer de renforcer les environnements nationaux porteurs afin de diminuer les risques d'investissement ainsi que les secteurs financiers afin de faire baisser le coût du capital au niveau national, tout en adoptant des politiques macroéconomiques de soutien ;

e) Les banques publiques de développement sont une source majeure de financement à long terme et peuvent contribuer à combler les déficits de financement pour une transformation durable. Elles peuvent financer des entreprises nouvelles, plus petites ou innovantes, ou des secteurs prioritaires. Elles disposent également de compétences spécialisées et d'informations sur les marchés et sont ainsi à même de combler les lacunes en matière de connaissances et de ressources ;

f) Les incitations à l'investissement restent les principaux instruments de la politique industrielle durable et peuvent être complétées par des mesures axées sur la

demande et des normes technologiques appropriées pour stimuler la mise au point et l'adoption de procédés de production durables. Elles doivent également être conçues avec soin pour gérer les incidences budgétaires et éviter la captation par des intérêts privés, par exemple en liant le soutien à des critères de réussite ;

g) De nombreux pays en développement auront besoin d'une aide au renforcement des capacités et d'un appui financier. La communauté internationale peut soutenir les efforts des pays au moyen de réformes systémiques de l'architecture financière internationale ainsi qu'en apportant un appui spécifique à la réalisation de projets, par exemple par le biais d'instruments de financement mixtes bien alignés sur les priorités nationales ;

h) Les pays en développement devraient également préserver la capacité d'action existante et, dans certains domaines, regagner la marge de manœuvre perdue pour mener des politiques industrielles durables. Il existe des risques de fragmentation croissante de l'économie mondiale et de déstabilisation du régime commercial équitabable et ouvert. Les efforts déployés pour lutter contre les changements climatiques et réaliser les objectifs de développement durable ainsi que les récentes annonces de politique industrielle dans certaines grandes économies ont conduit à des appels à l'intensification du dialogue multilatéral et à l'adaptation éventuelle des règles multilatérales actuelles. L'inégalité des règles du jeu et la « fracture financière » ne devraient pas compromettre la capacité des pays en développement de réaliser des transformations industrielles durables.

IV. Principaux messages et recommandations du rapport sur le financement du développement durable de 2023

Ressources publiques nationales

25. Les tensions financières et économiques, le lourd fardeau de la dette et l'étranglement de la marge budgétaire ont mis à rude épreuve les finances publiques de la plupart des pays et les ressources publiques nationales restent le principal moyen dont disposent les autorités pour soutenir les objectifs de développement durable. Les sommes considérables mobilisées et dépensées par les gouvernements du monde entier et les subtilités de l'élaboration des politiques nationales ou de la définition des normes fiscales internationales occultent souvent l'impact de la fiscalité et des dépenses nationales sur le bien-être de la population. Les ressources publiques nationales contribuent directement à la réalisation des objectifs de développement durable en finançant des biens et services publics. Elles contribuent également à réduire les inégalités par la redistribution, à modifier les comportements des ménages et des entreprises par la mise en place d'incitations et à lisser le cycle macroéconomique par une politique anticyclique. Le dispositif budgétaire est un outil essentiel pour une transformation structurelle durable.

26. Les moyens offerts par le régime fiscal et, plus largement, par le secteur public se renforcent mutuellement, consolidant ainsi le contrat social. Les régimes fiscaux nationaux sont à la base du contrat social dans lequel les contribuables contribuent à la société et les gouvernements fournissent des biens et des services publics de valeur. Un cercle vertueux peut être maintenu : l'investissement dans la capacité fiscale soutient l'augmentation des dépenses dans les biens publics et l'amélioration des services, ce qui contribue au respect des règles par les contribuables. En instaurant la confiance grâce à une gouvernance efficace des systèmes de recettes et de dépenses, les gouvernements seront également mieux à même d'atteindre d'autres objectifs de politique publique. Ces efforts prennent du temps et exigent une forte volonté politique pour pouvoir porter leurs fruits.

27. Face aux changements récents de l'environnement mondial, en particulier la flambée des prix de l'énergie, des adaptations des politiques en matière de recettes se révèlent peut-être nécessaires. Les prix élevés des combustibles fossiles, entraînés par la guerre en Ukraine, génèrent des bénéfices exceptionnels. Les recommandations ci-après sont formulées dans ce contexte :

a) La lutte contre les changements climatiques étant un impératif, les gouvernements devraient faire en sorte que les prix élevés de l'énergie incitent à réduire la consommation de combustibles fossiles tout en compensant les ménages les plus pauvres ;

b) L'imposition des bénéfices exceptionnels peut faire partie d'un régime fiscal efficace et les ressources dégagées peuvent contribuer à résoudre les problèmes d'équité liés à la hausse des prix, notamment en aidant les personnes vulnérables.

28. Les régimes fiscaux et les dépenses publiques sont des instruments puissants pour encourager et soutenir le développement durable. La réalisation d'une transformation structurelle durable nécessitera des politiques et des interventions publiques actives. La plupart des instruments fiscaux ont une incidence sur les comportements ; le défi consiste à aligner les incitations sur le développement durable et les objectifs nationaux. Dans cette optique :

a) Les budgets et les politiques fiscales devraient être alignés sur les priorités du développement durable, la cohérence entre les domaines d'action devant être assurée, par exemple par le recours à des cadres de financement nationaux intégrés ;

b) La transparence des dépenses fiscales, des marchés publics et des budgets peut contribuer à rendre les finances publiques responsables et à améliorer l'efficacité des ressources publiques dans la réalisation des objectifs de développement durable ;

c) Les dépenses fiscales peuvent être utilisées de manière stratégique, mais elles devraient aussi être liées à la performance, limitées dans le temps et réévaluées régulièrement, à la lumière du nouvel impôt minimum sur les multinationales ;

d) Les politiques de passation de marchés devraient viser à promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable et prévoir un suivi efficace et une gouvernance renforcée pour prévenir la corruption.

29. Les pays devraient continuer à redoubler d'efforts en matière de budgétisation tenant compte des questions de genre, tout en mettant au point des régimes fiscaux sensibles au genre. Les régimes fiscaux ont des répercussions importantes sur les hommes et les femmes. Le système budgétaire doit être analysé dans son intégralité pour comprendre la pleine incidence de la politique budgétaire sur le genre :

a) Compte tenu des écarts de richesse entre les femmes et les hommes, les revenus du capital devraient être imposés au moins au même taux que les revenus du travail ;

b) Le système international peut être invité à mettre au point des méthodes et des lignes directrices pour analyser les préjugés sexistes implicites dans les politiques et les régimes fiscaux, lesquelles pourraient être intégrées dans les outils de planification ;

c) Des études approfondies sur des taxes spécifiques, la structure fiscale et l'administration des impôts peuvent contribuer à mettre en évidence les obstacles de caractère sexiste et les approches tenant compte des questions de genre ;

d) Les informations sur les contribuables devraient être collectées de manière à permettre une désagrégation et de faciliter ainsi une analyse plus complète de

l'incidence des régimes fiscaux et de politiques fiscales particulières sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

30. Pour maximiser l'efficacité et l'équité, les décideurs devraient réfléchir aux risques présentés et aux possibilités offertes par la numérisation en matière de fiscalité sous trois angles différents :

a) La technologie numérique peut simplifier et améliorer l'administration de l'impôt ;

b) La politique fiscale devrait être cohérente avec les approches nationales en matière d'actifs numériques afin d'améliorer les informations dont disposent les administrations pour assurer la conformité avec les obligations fiscales, tout en respectant les niveaux de confidentialité souhaités ;

c) Chaque pays devrait décider de son approche en matière d'imposition des modèles d'activité numériques, qui pourrait consister en l'utilisation de taxes automatisées sur les services numériques ou l'adoption du premier pilier du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/Groupe des Vingt, en fonction de son contexte national et de l'impact potentiel sur les recettes et l'économie.

31. Le régime fiscal international et les politiques d'intégrité financière devraient servir tous les pays. Pour remédier au problème que pose le fait que les pays en développement sont laissés pour compte et pâtissent des flux financiers illicites, les actions suivantes sont recommandées :

a) Les instruments internationaux de transparence fiscale et financière devraient être axés sur les besoins et les réalités des pays en développement, avec des mécanismes garantissant que les pays les moins avancés puissent bénéficier de la coopération internationale, par exemple en renforçant leurs capacités et en échangeant des informations de manière non réciproque ;

b) Tous les pays devraient collaborer pour réfléchir aux mécanismes à privilégier pour assurer une coopération fiscale internationale pleinement inclusive et efficace ;

c) Les États devraient adopter rapidement des outils à même de contribuer à prévenir et à combattre les flux financiers illicites, tels que la création de registres vérifiés d'informations sur les bénéficiaires effectifs de tous les véhicules juridiques.

32. Pour continuer à progresser dans la mobilisation des ressources nationales, il faut investir dans l'amélioration de l'administration des impôts et déployer des efforts constants pour renforcer la confiance des citoyens dans l'État. Le coût des améliorations administratives n'est pas très élevé et a des retombées financières importantes et les donateurs peuvent accroître leur soutien dans ce domaine pour les pays les plus pauvres. Les mesures suivantes sont recommandées :

a) Les gouvernements devraient veiller à ce que les administrations des impôts disposent de ressources suffisantes, qu'elles soient autonomes et indépendantes de toute ingérence politique ;

b) Les administrations des impôts devraient instaurer des pratiques de responsabilité et de transparence, en particulier dans la fourniture de services aux contribuables et dans l'application de la législation. Un cadre décisionnel fondé sur des règles et présentant un haut niveau d'intégrité est nécessaire ;

c) Les administrations ont besoin de gestionnaires efficaces, de modèles de gestion agiles, de modalités d'organisation rationnelles pour une mise en œuvre efficace des stratégies ainsi que de solides approches axées sur les résultats ;

d) Une volonté politique soutenue est nécessaire pour que la réforme fiscale soit couronnée de succès.

Entreprises et financements privés aux niveaux national et international

33. L'activité, l'investissement et l'innovation des entreprises privées sont les principaux moteurs de la productivité, de l'emploi et de la croissance économique. Pourtant, les efforts visant à accroître l'investissement privé dans les objectifs de développement durable dans les pays en développement, déployés avant même 2015, n'ont pas permis de réaliser des progrès suffisants. Mobiliser les activités et les financements privés est l'un des plus grands défis à relever pour parvenir à un développement durable.

34. Les politiques industrielles visent à inverser cette tendance en stimulant l'investissement et l'activité des entreprises dans le respect des objectifs de développement durable. Il s'agit notamment de politiques qui réduisent les risques pour toutes les entreprises en renforçant l'environnement porteur ainsi que d'instruments qui ciblent des secteurs ou des zones d'investissement. En fin de compte, les choix politiques seront spécifiques à chaque pays et liés aux priorités nationales, mais ils devraient soutenir les objectifs de développement durable et les facteurs de compétitivité et de dynamisme qui peuvent stimuler une croissance inclusive et durable.

35. Si la plupart des discussions sur les politiques d'investissement se sont concentrées sur les moyens d'attirer les investissements étrangers, les analyses soulignent combien il importe de développer un secteur des entreprises nationales dynamique. Les gouvernements peuvent créer des conditions favorables à des activités d'entreprise durables. Outre la prise en compte des risques politiques et macroéconomiques, il s'agit notamment de :

a) Renforcer les cadres juridiques et réglementaires alignés sur les objectifs de développement durable ;

b) Mettre en œuvre ou renforcer les politiques de concurrence afin de s'assurer que les entreprises n'étouffent pas l'innovation, n'aggravent pas les inégalités et la pauvreté, ou n'entravent pas les objectifs environnementaux ;

c) Fournir des services d'infrastructure essentiels au développement durable et au fonctionnement de l'économie, étant donné que, malgré de nombreuses initiatives dans ce domaine, les écarts en matière d'infrastructure restent considérables entre les pays développés et les pays en développement ;

d) Remédier aux contraintes financières, en particulier celles qui touchent les micro-, petites et moyennes entreprises, par exemple en exploitant les progrès technologiques.

36. La mise en place de conditions favorables aux entreprises pourrait toutefois ne pas suffire à mobiliser les investissements à la vitesse et à l'échelle requises pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier dans les pays qui en ont le plus besoin et dans les secteurs clés pour la durabilité. L'identification des types d'instruments financiers les plus à même de produire des résultats dans le contexte local nécessitera une évaluation appropriée des principales contraintes à l'investissement. Plusieurs instruments d'action peuvent être utilisés pour surmonter certains des obstacles à l'investissement privé.

37. Des plans d'infrastructure bien conçus contribueraient également à la réalisation des objectifs de développement durable et à la mise en place d'un environnement

porteur. Ils doivent prévoir des consultations adéquates des parties prenantes et intégrer les effets climatiques, l'évaluation des risques de catastrophe et la résilience ainsi que des évaluations de l'égalité entre les femmes et les hommes afin de s'inscrire dans une perspective à long terme. Cette perspective permettra aux pays d'éviter de se trouver avec des actifs bloqués coûteux, tels que des centrales électriques au charbon, ou des infrastructures essentielles incapables de fonctionner pendant et après les catastrophes.

38. Des modifications majeures sont également requises dans le fonctionnement des entreprises privées et de la finance. La nécessité d'un changement systémique est évidente au vu de l'absence de progrès dans de nombreux domaines durables où les entreprises ont un impact important.

39. Les chefs d'entreprise reconnaissent de plus en plus que la prise en compte des facteurs de durabilité sera nécessaire pour garantir la performance financière à long terme et assurer la viabilité future de leurs entités. Pour prendre en compte l'incidence des activités des entreprises sur les objectifs de développement durable et l'action en faveur du climat, il faut :

a) Renforcer la divulgation par les entreprises d'informations sur le développement durable. Dans les informations que les grandes entreprises sont tenues de divulguer doivent figurer un ensemble commun d'indicateurs de durabilité, quel que soit leur incidence en termes de matérialité ;

b) Concevoir des cadres stratégiques et réglementaires en faveur de la finance durable, par le biais de réglementations et/ou de politiques qui établissent un lien plus étroit entre la rentabilité et la durabilité. Il s'agit notamment des politiques publiques qui soutiennent les décisions à long terme, telles que la tarification des externalités et l'élimination progressive des subventions préjudiciables. En outre, les modèles de gouvernance d'entreprise doivent être ajustés pour remédier au court-termisme persistant sur les marchés financiers et mieux aligner les incitations internes sur les objectifs de développement durable ;

c) Rendre l'investissement durable plus crédible, notamment en établissant des notations de durabilité ;

d) Inviter les conseillers en investissement à interroger leurs clients sur leurs préférences en matière de développement durable, en même temps que les autres informations qu'ils demandent déjà. En outre, le respect de normes minimales est nécessaire pour que les produits d'investissement puissent être commercialisés en tant que produits durables.

Coopération internationale au développement

40. Face à la pandémie de COVID-19, à la guerre en Ukraine, aux crises alimentaire et énergétique et à la crise climatique, la coopération internationale au développement est plus que jamais sollicitée. Le paysage financier mondial a également changé depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba et il est de plus en plus difficile de s'y retrouver. Une action urgente est nécessaire pour stimuler toutes les sources de la coopération internationale au développement.

41. L'APD a atteint son niveau le plus élevé en 2021, grâce au soutien apporté aux actions engagées pour lutter contre la pandémie. Pourtant, elle reste en deçà des engagements, alors que les besoins augmentent. Les pays exposés aux aléas climatiques et au surendettement ont besoin de plus de ressources à des conditions de faveur et d'une aide sous forme de dons, tandis que les financements mixtes et les ressources des banques multilatérales de développement assorties de conditions

commerciales peuvent également contribuer à répondre à des besoins plus larges. Tous les pays en développement peuvent bénéficier de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Au niveau national, les cadres de financement nationaux intégrés peuvent aider les pays en développement à définir la meilleure utilisation des ressources de la coopération au développement et déterminer la combinaison de financements publics et privés appropriée pour soutenir leurs priorités nationales en matière de développement durable.

42. Les apporteurs d'aide publique au développement devraient s'employer à respecter leurs engagements financiers, se concentrer sur l'impact collectif et améliorer la qualité de l'APD. L'APD a joué un rôle contracyclique en réponse aux crises successives, apportant un important soutien supplémentaire aux mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Les donateurs bilatéraux peuvent contribuer à remodeler le système de financement du développement durable à la lumière de l'évolution des besoins de la manière suivante :

a) Plus que jamais, les apporteurs d'APD doivent respecter leurs engagements, en particulier à l'égard des PMA qui sont confrontés à des défis considérables et ont des besoins importants. Face à la vulnérabilité croissante de la dette, il convient de donner la priorité aux dons plutôt qu'aux prêts pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, en utilisant les critères de vulnérabilité multidimensionnelle pour l'allocation de l'APD. L'augmentation de l'aide à l'Ukraine et aux réfugiés ne doit pas intervenir au détriment des flux transfrontaliers d'APD vers d'autres pays dans le besoin ;

b) Le soutien apporté aux secteurs sociaux pendant la pandémie doit être maintenu, ce qui améliorera également la préparation aux crises futures. La préparation aux pandémies devrait être renforcée, en s'appuyant sur l'expérience du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX) ;

c) Pour enrayer les crises alimentaires de plus en plus aigües, il faut fournir à la fois une aide humanitaire pour répondre aux besoins immédiats et une aide au développement pour s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

43. Les banques multilatérales de développement jouent un rôle essentiel pour répondre aux besoins grandissants. Le Groupe des Vingt, le plan de relance des objectifs de développement durable du Secrétaire général de l'ONU et l'Initiative de Bridgetown, entre autres, ont souligné le rôle important de ces banques et les ont appelées à augmenter leurs prêts pour aider à relever les défis du développement durable. À cet égard, on notera ce qui suit :

a) Le Secrétaire général de l'ONU a demandé que soient fournis des prêts à très long terme (30 à 50 ans) assortis de délais de grâce importants, tous les prêts étant alignés sur les objectifs de développement durable ;

b) L'injection de capitaux et l'optimisation des bilans peuvent contribuer à l'expansion des prêts des banques multilatérales de développement ;

c) Un effort plus concerté est nécessaire pour exploiter le réseau des banques publiques de développement afin de répondre aux besoins grandissants.

44. Si le financement mixte peut faciliter la mobilisation des ressources financières pour le développement afin de répondre à la demande croissante d'aide au développement, une nouvelle approche est nécessaire :

a) La part respective des financements doit répondre aux priorités du pays et s'inscrire dans le cadre de stratégies nationales plus larges de développement durable ;

b) L'objectif principal de toutes les opérations mixtes doit être l'incidence sur le développement, et non l'importance de l'effet de levier ;

c) L'analyse doit toujours prendre en compte les évaluations du coût du financement mixte par rapport à d'autres mécanismes de financement et également viser à assurer que le secteur public ne prend pas la main sur le partenaire privé ;

d) Le développement des capacités et la transparence, la participation et l'établissement de rapports sont essentiels.

45. Complétant les efforts Nord-Sud, la coopération Sud-Sud aide les pays en développement à répondre à la demande accrue d'aide au développement. Les efforts visant à mesurer la coopération Sud-Sud ont progressé. Les banques de développement et les institutions financières pilotées par les pays du Sud jouent un rôle de plus en plus important.

46. Dans le contexte de la crise climatique, le financement pour le climat est insuffisant par rapport à l'incidence de plus en plus marquée des changements climatiques et au déficit de financement qui se creuse. Après avoir échoué à atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars de financement pour le climat en 2020, des efforts sont en cours pour fixer un nouvel objectif collectif quantifié. Du côté positif, la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a abouti à une décision historique concernant la création d'un fonds pour les pertes et les préjudices après des décennies de discussion. D'autres solutions sont nécessaires :

a) Les banques multilatérales de développement peuvent jouer un rôle de chef de file dans la réalisation des objectifs de financement climatique ;

b) Les plateformes nationales telles que le Partenariat pour une transition énergétique juste peuvent contribuer à accélérer l'action et l'investissement en faveur du climat.

47. L'évolution du paysage du financement du développement nécessite une meilleure compréhension commune de l'action engagée pour améliorer l'efficacité du développement. Depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, la coopération internationale au développement a connu des changements significatifs – en termes de fournisseurs, de modalités, d'objectifs et de bénéficiaires. Une compréhension commune des principes de l'efficacité du développement par tous les acteurs peut faciliter la politique et l'action au niveau national. Ainsi :

a) La pandémie de COVID-19 a montré combien il importait de faire en sorte que la coopération au développement tienne compte des risques ;

b) Pour renforcer l'appropriation par les pays, les donateurs devraient confier davantage d'APD aux gouvernements des pays en développement, y compris pour les priorités définies dans les plans nationaux ;

c) Encourager la participation des acteurs non étatiques aux forums nationaux de coopération au développement peut contribuer à mieux atteindre les communautés marginalisées et vulnérables ;

d) Il convient de favoriser une compréhension commune de la manière dont les principes d'efficacité de la coopération au développement peuvent aider tous les acteurs à influencer sur les politiques et les comportements.

Le commerce international, moteur du développement

48. La guerre en Ukraine a pesé sur le redressement commercial après la pandémie de COVID-19 et nui à l'approvisionnement en denrées, ce qui a provoqué une crise alimentaire mondiale. La croissance du commerce mondial de biens et de services a ralenti au début de 2023, après avoir atteint un sommet historique en 2022. Les coûts maritimes restent élevés en raison de la pénurie persistante de capacités de transport, ce qui entraîne une hausse des prix des biens importés. Les prix élevés des denrées alimentaires et des engrais, les dépréciations monétaires par rapport au dollar des États-Unis et les restrictions à l'exportation ont également compromis les approvisionnements alimentaires dans le monde entier. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a contribué à la reprise des exportations de céréales ukrainiennes dans le contexte de la guerre actuelle et les Membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont accepté d'exempter de restrictions à l'importation les achats de denrées alimentaires effectués par le Programme alimentaire mondial à des fins humanitaires afin de lutter contre l'insécurité alimentaire croissante.

49. Les répercussions de la pandémie de COVID-19, la numérisation et la crise climatique suscitent un regain d'intérêt pour la politique commerciale et industrielle. Les mesures commerciales peuvent contribuer à renforcer ou à améliorer la compétitivité des industries nationales, soutenant ainsi les politiques industrielles. Le rôle de la politique industrielle dans la lutte contre la crise climatique dans un contexte de numérisation rapide fait l'objet d'un regain d'attention. Toutefois, les pays développés doivent tenir compte de l'incidence des politiques industrielles sur les pays pauvres. Le risque d'une nouvelle fracture de l'industrialisation existe, à moins que les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, ne bénéficient d'un soutien. Les actions suivantes sont recommandées :

a) La communauté internationale devrait mettre à jour les règles multilatérales sur les subventions face à des défis de plus en plus nombreux. Un dialogue plus approfondi est nécessaire pour faire en sorte que les travaux réalisés contribuent à une meilleure compréhension des programmes de subventions et de leurs conséquences ;

b) Les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral devraient bénéficier d'un soutien prioritaire.

50. Si des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges, le déficit de financement du commerce continue de se creuser. La mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges est inégale, les PMA ayant besoin d'un soutien plus important. Les difficultés mondiales actuelles ont également creusé le déficit de financement du commerce. Pour remédier à cette situation, il est recommandé ce qui suit :

a) Les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement devraient contribuer à accroître le financement du commerce ;

b) La recherche des possibilités offertes dans le domaine du financement du commerce numérique devrait permettre de réduire le déficit de financement du commerce.

51. Les considérations relatives au développement durable restent au cœur des discussions dans les systèmes commerciaux régionaux et multilatéraux. L'accent mis sur la durabilité dans le nouvel Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche constitue une réalisation historique et contribuera à lutter contre les subventions préjudiciables. Les accords commerciaux régionaux se sont multipliés et les questions

d'environnement et de travail y occupent une place de plus en plus importante. Récemment, on a observé également une nouvelle vague d'accords sectoriels fondés sur des mécanismes de régulation, comme les accords de reconnaissance mutuelle visant à faciliter le respect des règles en matière d'essais de conformité dans le secteur du commerce. Le nombre d'accords internationaux d'investissement résiliés est supérieur au nombre de nouveaux accords signés, les accords nouvellement conclus comportant des dispositions orientées vers la réforme. Toutefois, des réformes immédiates des accords internationaux d'investissement sont nécessaires pour mieux soutenir l'action en faveur du climat, car le régime actuel, largement fondé sur des accords d'ancienne génération, comme le Traité sur la Charte de l'énergie, peut empêcher les États de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et protéger l'environnement, avec un risque élevé de procédures de règlement des différends entre investisseurs et États.

Dettes et viabilité de la dette

52. Les problèmes liés à la dette ne montrent aucun signe de repli pour de nombreux pays pauvres et vulnérables, ce qui menace la réalisation des objectifs de développement durable. Alors que la situation de la dette variait au niveau mondial en 2022, les risques d'endettement ont augmenté dans de nombreux pays parmi les plus pauvres et les plus vulnérables. Le surendettement constitue un obstacle important au développement durable. Il est urgent de relever ces défis et d'améliorer l'architecture financière et l'architecture de la dette à l'échelle internationale.

53. La dette publique mondiale en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) a diminué en 2022, mais la dynamique de la dette a divergé d'un pays à l'autre et la vulnérabilité de la dette s'est aggravée dans de nombreux pays en développement. Au niveau mondial, le ratio dette/PIB a diminué par rapport à son niveau record de 2021 en raison du rebond de l'activité économique et de l'augmentation de l'inflation (qui réduit la valeur réelle de la dette). Toutefois, ce chiffre masque des différences significatives entre les pays, les PMA non exportateurs de carburants et les autres pays à faible revenu ayant connu de nouvelles hausses de leur endettement. En outre, une série d'indicateurs de la dette indiquent une vulnérabilité croissante de la dette et une réduction supplémentaire de la marge de manœuvre budgétaire pour l'investissement dans les objectifs de développement durable et l'action climatique. Environ 60 % des pays qui utilisent le Cadre de soutenabilité de la dette pour les pays à faible revenu du FMI et de la Banque mondiale sont considérés comme présentant un risque élevé de surendettement ou comme étant en situation de surendettement, soit deux fois plus qu'en 2015. Au total, 52 pays en développement, où vit la moitié de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté, souffrent de graves problèmes d'endettement et de coûts d'emprunt élevés.

54. L'accentuation de la vulnérabilité de la dette a été provoquée par une convergence de chocs mondiaux. La plupart des gouvernements ont adopté des mesures budgétaires pour atténuer l'incidence de la hausse des prix de l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine et les pays en développement ont également été contraints d'effectuer des dépenses pour atténuer l'incidence de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le resserrement de la politique monétaire mondiale a contribué à accroître la vulnérabilité de la dette dans les pays en développement en augmentant les coûts d'emprunt et en inversant les flux de capitaux, ce qui a entraîné une dépréciation des monnaies dans de nombreux pays.

55. La tendance à une plus grande hétérogénéité du paysage des créanciers s'est également poursuivie. Ces 25 dernières années, les PMA et les autres pays à faible revenu ont diversifié leur base de créanciers, la part des emprunts auprès des

créanciers bilatéraux officiels non membres du Club de Paris et des créanciers privés ayant augmenté de manière significative. Ces tendances se sont poursuivies en 2021 et 2022. Tout en constituant une source bienvenue de nouveaux financements, la plus grande diversité des créanciers a exacerbé les problèmes de coordination dans la résolution des crises de la dette. Plus récemment, face à la diminution de l'accès aux marchés obligataires, de nombreux PMA et autres pays à faible revenu sont retournés sur le marché des prêts syndiqués, qui représentent des financements moins transparents et à plus courte échéance, ce qui accroît la vulnérabilité de la dette.

56. Face à la vulnérabilité grandissante et à une composition plus hétérogène de la dette, une gestion efficace de la dette publique est essentielle. Les principales priorités sont l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette, le développement du marché intérieur, l'amélioration de l'information et de la transparence, et le renforcement des capacités des gestionnaires de la dette. La communauté internationale intensifie le développement des capacités des PMA et des autres pays à faible revenu dans tous les domaines de la gestion de la dette publique.

57. Les créanciers et les débiteurs partagent la responsabilité d'accroître la transparence de la dette. Les emprunteurs devraient améliorer leur cadre juridique et moderniser leurs systèmes d'enregistrement et de notification de la dette, leurs capacités et leurs procédures de partage de l'information et les créanciers devraient promouvoir des pratiques de financement transparentes et s'abstenir de conclure des accords de confidentialité.

58. Les pays en développement ont besoin d'un soutien pour pouvoir accroître les investissements dans l'action climatique et les objectifs de développement durable compte tenu de leurs graves problèmes d'endettement. Pour les pays qui n'ont pas encore un endettement insoutenable mais qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire limitée, des instruments de financement novateurs, tels que l'échange de créances contre des actions en faveur du climat, pourraient libérer des ressources pour le développement durable. Pour les pays dont la dette est insoutenable, des restructurations rapides et profondes sont nécessaires.

59. Dans un contexte de vulnérabilité croissante de la dette, l'architecture internationale de résolution de la dette doit être considérablement améliorée afin d'encourager des restructurations suffisamment profondes et rapides. Des résolutions précoces de la dette peuvent aider les pays à éviter de faire « trop peu et trop tard ». La plus grande hétérogénéité du paysage des créanciers rend la tâche encore plus complexe. Une collaboration renforcée entre les créanciers, y compris les créanciers bilatéraux et les créanciers privés, peut contribuer à un traitement complet et approprié de la dette. Les améliorations contractuelles des accords sur la dette, comme les clauses d'action collective de nouvelle génération, les clauses de suspension de la dette en cas de catastrophes naturelles et les dispositions de vote à la majorité dans les accords de prêt devraient continuer à contribuer au renforcement du cadre de résolution de la dette.

60. Le Cadre commun devrait continuer à s'améliorer et son approche coordonnée devrait être étendue à d'autres pays. Au-delà de la finalisation du traitement de la dette des pays qui ont déjà demandé à bénéficier du Cadre commun, plusieurs mesures peuvent renforcer la mise en œuvre, à savoir : une plus grande clarté concernant les étapes et les délais du processus ; la suspension du service de la dette pendant la durée des négociations ; des précisions sur la manière dont la comparabilité de traitement sera appliquée ; et l'extension de cette approche coordonnée à d'autres pays. Il est impératif de renforcer encore l'architecture de la dette, afin de mettre en place des processus plus prévisibles, plus rapides et plus ordonnés pour les pays couverts par le Cadre commun et pour ceux qui ne le sont pas.

S'attaquer aux problèmes systémiques

61. Les systèmes financiers et monétaires mondiaux ne sont pas conçus pour assurer le financement ou la stabilité nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Les systèmes mondiaux actuels ont évolué au coup par coup à partir d'une architecture aujourd'hui dépassée, créée à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La volatilité des marchés financiers et des flux de capitaux complique la gestion macroéconomique et compromet la stabilité des monnaies et des taux de change. Ces systèmes mondiaux ne sont toujours pas adaptés pour répondre aux besoins de tous les pays et n'ont pas suivi l'évolution de l'environnement économique et social. Les règles et les dispositifs de gouvernance existants pour les institutions et les marchés financiers n'ont pas pleinement intégré les trois dimensions – économique, sociale et environnementale – du développement durable.

62. Du fait du caractère transfrontalier des défis d'aujourd'hui, les pays doivent collaborer pour résoudre ces problèmes systémiques et la série actuelle de crises rend cette collaboration encore plus urgente. C'est pourquoi le Secrétaire général de l'ONU a appelé à un plan de relance des objectifs de développement durable afin de fournir des investissements immédiats et, ce faisant, de renforcer l'architecture financière mondiale. Une forte volonté politique sera nécessaire pour mener à bien les réformes de l'ampleur nécessaire pour répondre aux ambitions des objectifs de développement durable. Les systèmes de gouvernance mondiale devraient davantage refléter les réalités économiques actuelles et orienter la conception et les actions du système financier international aux fins du financement des objectifs de développement durable et de l'action climatique.

63. Le filet de sécurité financière mondial doit être renforcé de toute urgence et adapté à son objectif. Il nécessitera une enveloppe totale de ressources plus importante pour garantir une couverture d'assurance efficace pour tous les pays et toutes les régions. À cette fin, il est recommandé ce qui suit :

a) Les gouvernements devraient continuer à explorer les moyens d'utiliser efficacement les droits de tirage spéciaux (DTS), notamment en encourageant la réorientation plus rapide des DTS inutilisés et en examinant les moyens d'assurer l'émission anticyclique de DTS en temps opportun lorsqu'il existe un besoin mondial à long terme de compléter les avoirs de réserve existants ;

b) Les accords régionaux pourraient être élargis et donner accès à un plus grand nombre de pays avec moins de conditions préalables ;

c) La communauté internationale pourrait également étudier les moyens de tirer parti du succès des accords de swap bilatéraux.

64. La communauté internationale pourrait s'efforcer de faciliter la transition vers l'abandon du régime de monnaie unique comme point d'ancrage du système de réserve mondial. Face à l'évolution de la numérisation et de la fragmentation géoéconomique, il faudrait poursuivre activement les discussions dans ce domaine. L'attribution d'un rôle plus important aux droits de tirage spéciaux pour amortir les ajustements externes ou fournir une source de financement flexible afin de renforcer la capacité de prêt du FMI nécessiterait une révision des Statuts de ce dernier.

65. Pour faire face aux risques liés aux intermédiaires financiers non bancaires, les décideurs devraient mettre en place un cadre réglementaire cohérent selon le principe « même activité, même risque, mêmes règles », en ne perdant pas de vue ce qui suit :

a) Il s'agit notamment d'utiliser ce principe pour les cadres réglementaires relatifs aux actifs numériques ;

b) Ce principe implique de surveiller le ratio de levier, les liquidités et les volants de fonds propres des intermédiaires financiers non bancaires ;

c) Des normes globales, coordonnées et cohérentes sont importantes pour gérer les risques pour les utilisateurs, les marchés et la stabilité financière, et devraient être appliquées aux technologies financières comme elles le sont aux intermédiaires financiers traditionnels.

66. La gestion des risques contribuera à contrer la volatilité des flux de capitaux, qui peut être également réduite par une coordination transfrontalière des politiques macroprudentielles et de gestion des flux. À cet égard, les recommandations suivantes sont formulées :

a) Les gouvernements devraient utiliser toute la panoplie des outils à leur disposition pour faire face aux conséquences de la volatilité ;

b) Les pays d'origine des flux de capitaux devraient se coordonner avec les pays de destination pour contribuer à réduire la volatilité.

67. Les régulateurs et les banques centrales devraient continuer à intégrer de manière cohérente les changements climatiques et d'autres facteurs environnementaux dans leurs réglementations et opérations financières. Étant donné que les changements climatiques et la perte de biodiversité créent des risques financiers et que le secteur financier peut exacerber ou contribuer à atténuer les risques climatiques et autres risques environnementaux, il est essentiel de garantir des interventions cohérentes. Les recommandations ci-après sont donc formulées :

a) Les régulateurs devraient systématiquement intégrer les risques climatiques et environnementaux dans les cadres macroprudentiels globaux de stabilité financière et dans les cadres macroprudentiels qui favorisent la sécurité et la solidité des institutions financières considérées individuellement. Des normes internationales peuvent être élaborées pour soutenir ces efforts ;

b) L'écologisation de la réglementation, de la supervision et des opérations des banques centrales nécessite des données solides et comparables, ce qui peut être réalisé par l'établissement obligatoire de rapports sur la base de normes de communication d'informations internationalement convenues ;

c) Lorsque cela est nécessaire pour permettre des politiques monétaires et financières favorables à l'action climatique, les pays pourraient envisager de donner aux banques centrales et aux régulateurs le mandat d'aligner leurs réglementations et leurs opérations sur les objectifs de développement durable, sans préjudice de leurs mandats en matière de stabilité des prix et de stabilité financière.

68. Les banques centrales devraient également appliquer le principe « même activité, même risque, mêmes règles » pour traiter les actifs numériques, tout en explorant l'utilisation de monnaies numériques de banque centrale pour remédier aux inefficacités et aux oligopoles qui existent depuis longtemps dans les paiements. Dans cette optique, il faut garder à l'esprit ce qui suit :

a) Les fournisseurs privés d'actifs numériques et de services d'actifs numériques devraient être agréés, enregistrés, réglementés et supervisés en fonction des risques qu'ils présentent, quel que soit le nom qu'ils donnent à leur actif ou à leur service, ce qui pourrait impliquer des exigences prudentielles, une obligation de transparence dans la communication d'informations et des règles de protection des consommateurs ;

b) Les banques centrales devraient prendre des décisions concernant la conception des monnaies numériques de banque centrale qui favorisent l'inclusion

financière, accentuent la concurrence en matière de paiements et encouragent l'efficacité, tout en gérant les risques ;

c) Dans la conception des monnaies numériques de banque centrale, il faudrait également aborder d'emblée la question de l'interopérabilité afin de faciliter les paiements transfrontaliers à faible coût tout en empêchant les flux financiers illicites.

69. Les États Membres devraient utiliser les forums inclusifs de l'ONU pour renforcer la cohérence de la gouvernance économique mondiale. Alors que les gouvernements préparent le Sommet de l'avenir en 2024 et une éventuelle quatrième Conférence internationale sur le financement du développement en 2025, ils peuvent utiliser le forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement et le Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement pour conforter leurs décisions sur les mesures à prendre.

Science, technologie et innovation et renforcement des capacités

70. Les solutions liées à la science, à la technologie et à l'innovation offrent de grandes possibilités pour soutenir les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les politiques industrielles durables peuvent constituer une approche stratégique utile pour renforcer les capacités technologiques et orienter les changements structurels. Pour ce faire, les gouvernements doivent créer des conditions nationales favorables au renforcement des capacités d'absorption des entreprises. Les incitations économiques et l'aide aux entreprises sont également essentielles, de même que les incitations ciblées en faveur de technologies spécifiques. L'environnement international, y compris la protection de la propriété intellectuelle, influe aussi grandement sur la capacité d'un pays de se doter de capacités technologiques.

71. Si l'adoption de technologies nouvelles et émergentes peut favoriser le développement durable, elle a également engendré de nouveaux risques et défis politiques. Les gouvernements doivent rester au fait des dernières tendances technologiques récentes et appréhender l'impact différentiel de ces technologies sur les divers segments de la société. L'accélération de la numérisation a favorisé des gains d'efficacité plus importants, mais elle a également été associée à des tendances plus larges d'accentuation des inégalités et de polarisation de l'emploi. Si les technologies financières ont favorisé l'inclusion financière, certaines innovations génèrent des risques pour la stabilité financière. Les institutions, les politiques et les cadres réglementaires doivent donc s'adapter à l'évolution rapide du paysage technologique.

72. La crise énergétique est l'occasion d'accélérer la transition vers l'énergie durable. En 2022, les dépenses mondiales consacrées à la transition énergétique ont atteint un nouveau record, sous l'effet de la crise énergétique et de mesures de soutien ciblées dans quelques grandes économies. Pourtant, les investissements actuels dans les sources d'énergie durables restent insuffisants pour atteindre les objectifs climatiques internationaux. La plupart des pays en développement sont encore confrontés à d'importants déficits d'investissement dans l'énergie durable. Et ce, malgré les récentes innovations dans le domaine des technologies et des systèmes énergétiques, qui rendent de plus en plus possible le découplage entre le progrès économique et les émissions de gaz à effet de serre. Les politiques gouvernementales visant à soutenir le développement et l'adoption de technologies à faibles émissions de carbone et respectueuses de l'environnement pour catalyser la transformation énergétique sont tout à fait justifiées. Un soutien plus marqué de la part de la

communauté internationale et du secteur privé est également nécessaire pour mobiliser des ressources financières suffisantes en faveur des investissements dans le domaine du climat.

73. Le système des Nations Unies a engagé des actions sur de nombreux fronts pour renforcer les capacités des pays en matière de science, de technologie et d'innovation. Ces actions comprennent la fourniture d'un appui technique et financier, le partage des connaissances et des informations, l'aide à l'élaboration des politiques et la définition de normes. Les efforts continus de collaboration des États Membres, soutenus par le système des Nations Unies, sont nécessaires non seulement pour faciliter l'adaptation par les pays en développement des nouvelles technologies aux impératifs de développement durable, mais aussi pour que le financement, l'investissement et la technologie puissent contribuer de concert à un redressement plus soutenu des pays au sortir des crises récentes.

Données, contrôle et suivi

74. Depuis l'adoption du Programme 2030, le besoin de données et de statistiques s'est intensifié, la diffusion rapide des technologies numériques ouvrant de grandes perspectives et générant des défis tout aussi importants. Les mégadonnées et d'autres innovations peuvent contribuer à renforcer les statistiques officielles pour la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable. Cependant, elles comportent des risques en l'absence de normes internationalement reconnues pour l'utilisation des données. L'évolution de l'écosystème des données autour des nouvelles technologies, des sources de données et des acteurs remet également en question le rôle traditionnel des systèmes statistiques officiels et peut être difficile à intégrer. La grande expérience des instituts nationaux de statistique en matière d'utilisation des données devrait être mise à profit pour garantir une utilisation efficace des données dans l'intérêt public et pour maximiser la valeur des données dans l'écosystème.

75. Les changements significatifs intervenus dans le paysage du financement du développement ont stimulé la demande de données et de statistiques au-delà des mesures traditionnelles, telles que le produit intérieur brut (PIB), pour intégrer des indicateurs sur le bien-être, l'inégalité et la vulnérabilité multidimensionnelle. Le rythme des progrès réalisés en matière de cadres, de mesures et de collecte de données et, surtout, de financement des données et des statistiques, n'a pas été à la hauteur de ces défis. À sept ans de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable, il subsiste d'importantes lacunes dans les données relatives à ces objectifs. Le financement des systèmes statistiques et des écosystèmes de données est également resté stable depuis 2015 et a chuté depuis la pandémie de COVID-19. L'aide publique au développement (APD) pour les données et les statistiques était de 0,3 % en 2020, soit une fraction des besoins réels.

76. Toutes les parties prenantes doivent agir de toute urgence :

a) La communauté internationale devrait accroître les financements destinés aux données et aux statistiques.

b) Les pays devraient donner la priorité aux ressources destinées au développement de leurs systèmes nationaux de statistiques et de données, y compris la désignation d'administrateurs des données.

c) Les parties prenantes devraient collaborer pour combler les lacunes en matière de données relatives aux objectifs de développement durable et mettre au point des mesures autres que le PIB.